

# Directeur technique de spectacle et d'événement

Certification professionnelle de niveau 7, enregistrée au RNCP

## Formation à l'encadrement

**Session 2024** : du 1er octobre 2024 au 14 mars 2025

Hors temps de formation, prévoir une période d'exams/jury de certification

21 semaines et 2 jours, 749h, 35 h / semaine

7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique

12 participants

Éligible CPF

20000 € HT / 24000 € TTC par participant  
Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

# 1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

---

## Objectif de la formation

Développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion ; veiller à la faisabilité organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines nécessaires au bon déroulement d'un projet ou d'une structure et planifier leurs actions ; assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité au travail et de sûreté des événements ; garantir l'entretien des lieux et des équipements ; programmer les investissements.

Accompagner sa direction à la conception, la mise en oeuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels, dans le respect des règles d'accessibilité, de diversité, d'égalité et d'éco-responsabilité.

Les compétences visées sont applicables dans les divers champs professionnels du spectacle vivant et de l'événementiel.

## Objectifs pédagogiques

- Cartographier l'environnement historique, socio-économique et juridique dans lequel s'inscrit l'organisation de spectacles vivants ou de tout autre événement à destination d'un public.
- Identifier les différents champs professionnels d'application du savoir-faire du directeur technique, situer ses missions au sein de l'équipe de direction d'une entreprise ou d'une structure culturelle.
- Assurer une veille professionnelle : nouvelles réglementations, innovations technologiques et actualité professionnelle.
- Utiliser les moyens et outils (bureautique, plans, rapports...) au service du directeur technique et ordonnancer les documents établis sous sa responsabilité.
- Élaborer des budgets techniques (création, diffusion, théâtre en ordre de marche).
- Identifier les règles administratives nécessaires à la planification des salariés du service technique (permanents ou intermittents).
- Optimiser la relation humaine dans le travail (entretien de recrutement, conduite de réunion, évaluation du personnel, organisation du travail en prenant en compte les facteurs d'égalité de diversité et de RPS) et identifier les compétences des différents corps de métiers (internes et externes) utiles au directeur technique dans le cadre de ses missions.
- Utiliser l'ensemble des textes du cadre réglementaire en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité du travail, d'accessibilité et d'écoresponsabilité, tant pour le suivi d'un programme architectural de travaux, de sa conception à son parfait achèvement, que pour toute exploitation d'un lieu accueillant du public.

## Public

Encadrants techniques ayant une expérience confirmée en régie générale.

Une expérience de participation à la création de projet ou d'entreprise sera prise en considération.

## Prérequis

Maîtrise d'au moins une régie spécialisée (plateau, lumière, son, vidéo, exposition, production, bâtiment, etc.) et de la régie générale ; expérience de direction d'équipe ; maîtrise de la bureautique (traitement de texte, tableur, pdf, Internet...). Être en possession d'un ordinateur portable.

Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne de l'INRS "Acquérir les bases en prévention des risques professionnels" (<https://www.eformation-inrs.fr/formation/1>).

## Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature et entretien de sélection. Inscription définitive à la suite de l'évaluation des prérequis.

## 2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

### Contenu

#### UE1 - ENCADREMENT DE LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÉNEMENT

##### M1 - Environnement professionnel et prévention des risques

- Organisation structurelle du spectacle vivant et de l'événement
- Activité d'entrepreneur de spectacle vivant
- Champs des responsabilités et jurisprudences
- Architecture des textes de références en matière de sécurité (CdT, CCH, CdEnv, CSP, CSI...)
- Acteurs de la prévention des risques, de la sécurité et de la sûreté
- Synthèse des obligations de déclarations administratives
- Assurances : de la RC à l'assurance annulation

##### M2 - Santé et sécurité des travailleurs

- Évaluation des Risques Professionnels (EvRP) et missions du salarié désigné compétent (SDC)
- Principes généraux de prévention, document unique, droit d'alerte et de retrait, information et formation des salariés
- Équipements de travail et moyens de protection
- Prévention de certains risques d'exposition, risques sanitaires
- Gestion des risques liés à certaines activités : plans de prévention et protocoles de sécurité

##### M3 - Sécurité et sûreté des lieux de spectacle

- Lieux de travail et établissements recevant du public : les règles de conception, d'utilisation et d'exploitation (DOE, DIUO, DUEM, Registre de sécurité...)
- Aménagements (décors, aménagements, structures scéno-techniques temporaires)
- Effets (effets scéniques, pyrotechnie, drones...)
- Lieux d'exploitation temporaire (espace public, plein air, chapiteaux, lieux atypiques...)

##### M4 - Gestion de la sécurité et de la sûreté des spectacles et événements

- Moyens de secours contre l'incendie et la panique
- Gestion des niveaux sonores
- Dispositifs prévisionnels de secours
- Compétences et rôles des acteurs de la sécurité et de la sûreté (police nationale, police municipale, agents de sécurité, organisateurs, exploitants...)
- Plan de sécurité (contrôles d'accès, fouilles des sites, filtrage, palpations de sécurité, poste central de sécurité, évacuation, confinement...)

##### M5 - Méthodologie

- Rédaction de déclaration administrative structurée
- Repérage, relevé de dimensions et élaboration de plans d'implantation sur DAO
- Éléments constitutifs du document unique
- Éléments constitutifs des plans de prévention et de protocoles de sécurité

- Rédaction d'un document unique
- Rédaction de plans de prévention et de protocoles de sécurité
- Rédaction de consignes de sécurité
- Mise en forme de documents professionnels
- Communication en présentation ou en réunion
- Techniques de prise de parole en public

#### UE2 - PLANIFICATION PRÉVISIONNELLE ET ÉLABORATION BUDGÉTAIRE DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÉNEMENT

##### M6 - Environnement administratif et juridique

- Introduction au droit social appliqué au spectacle vivant et à l'événement
- Gestion du temps de travail et rémunération
- Gestion administrative et financière de la salle de spectacle
- Droit de la commande publique et maîtrise d'ouvrages publics
- Relations et négociation avec les prestataires

##### M7 - Planification prévisionnelle

- Élaboration de planning d'organisation de spectacle ou d'événement
- Planification de l'entretien et de la maintenance des installations techniques du bâtiment
- Planification des permanents d'une salle de spectacle
- Présentation de logiciels de planification

##### M8 - Structuration des budgets et de plans d'investissement

- Définitions comptables et élaboration de budgets
- Évolutions technologiques et politique d'investissement en matériel scéno-technique

##### M9 - Méthodologie

- Élaboration du budget Théâtre en Ordre de Marche argumenté
- Élaboration de plannings ressources humaines permanents et intermittents
- Élaboration de plannings de montage, d'exploitation et de démontage de spectacle et d'événements
- Rédaction d'un plan d'investissement argumenté
- Mise en forme de documents professionnels
- Communication en présentation ou en réunion
- Soutenance orale de ses choix budgétaires prévisionnels
- Techniques de prise de parole en public

### UE3 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE SPECTACLE ET L'ÉVÉNEMENT

#### M10 - Environnement social et économique des RH dans le secteur d'activité

- Référentiels métiers et nomenclature des emplois dans le spectacle vivant et l'événement - statuts d'emplois
- Gestion du temps de travail et rémunération
- Plan de formation
- Instances Représentatives du Personnel (IRP)

#### M11 - Organisation des ressources humaines au sein du service technique

- Organisation et management du service technique
- Installations électriques du bâtiment ou de l'événement : enjeux pour la direction technique, compétences et missions des salariés électriciens
- Techniques de prise de poste pour le DT
- Accompagner ses équipes au changement

#### M12 - Gestion des ressources humaines

- Management des compétences et des parcours professionnels
- Gestion des risques psychosociaux et mise en oeuvre de la qualité de vie au travail
- Techniques de recrutement, accessibilité, égalité, diversité
- Optimiser la relation pour mieux manager
- Les relations de travail de la DRH et de la direction avec la direction technique

#### M13 - Méthodologie

- Définition des besoins en compétences et mesure de l'écart avec celles de l'équipe
- Élaboration de fiches de poste et d'organigrammes
- Élaboration de planning et de budget de plan de formation
- Techniques de recrutement (rédaction d'annonce, rétroplanning, entretien)
- Atelier de rédaction de CV
- Mise en forme de documents professionnels
- Communication en présentation ou en réunion
- Techniques de prise de parole en public

### UE4 - CONDUITE DE PROJETS

#### M14 - La création d'un spectacle, d'un festival ou d'un événement

- Directeur technique scénographe : problématiques artistiques, budgétaires et organisationnelles des productions

- Accueillir un chapiteau : les enjeux logistiques, réglementaires et financiers
- La direction technique d'expositions
- La direction techniques de grands événements - spécificités - problématiques de sûreté
- Les problématiques de tournées à l'international
- Organisation et logistique éco-responsable des événements

#### M15 - Le projet de structure

- La posture du directeur technique au regard du projet d'entreprise<sup>4</sup>
- Accueillir des spectacles : le cas des parcs d'expositions, zéniths, salles modulables et polyvalentes
- Programmation pluridisciplinaire et lieu de partage : les établissements publics et lieux de vie multi-activités
- Produire, diffuser, exploiter : les grandes entreprises de création et de diffusion
- Direction / Production - rencontre avec une équipe / un directeur artiste / un lieu
- Modèle d'organisation autour de la programmation d'une scène
- Les arts de la rue comme projet de collectivité
- La direction technique face à la gestion des travaux de réhabilitation
- L'alternance des spectacles sur une scène : problématiques
- Parcs de loisirs : créer et exploiter des événements
- La responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

#### M16 - L'intégration des technologies dans les projets

- Réseaux numériques son, lumière et vidéo : incidences sur les programmes de travaux ou les créations de spectacle
- Les réseaux numériques dans le cadre d'un événement ponctuel
- Plateau et machinerie scénique - mise en oeuvre d'une transition technologique

#### M17 - Méthodologies

- Méthodologie de conduite de projet : éléments constitutifs d'un projet
- Appel d'offre et investissements : le Code de la Commande Publique (CCP)<sup>4</sup>
- Étude de cas tutorée - création d'un lieu de création et de diffusion pluridisciplinaire
- Optimiser la présentation d'un dossier
- Techniques de prise de parole

## Évaluation des acquis

Évaluations certifiantes :

A - en contrôle continu, des épreuves d'évaluation devant des jurys réunissant professionnels et experts, portant sur des questions relatives à l'encadrement de la prévention des risques dans le spectacle et l'évènement, la planification prévisionnelle et élaboration budgétaire dans le spectacle et l'évènement, la gestion des ressources humaines dans le spectacle et l'évènement, la conduite de projet dans le spectacle et l'évènement, en vue de la certification des blocs de compétences.

B - en jury de certification - constitué de professionnels, représentatifs du métier et choisis pour leur participation active au réseau, à son développement et à son recrutement - une épreuve portant sur le projet professionnel et un entretien de positionnement.

## Validation

Attestation de fin de formation.

En fonction des résultats obtenus lors des différentes épreuves de certification, la certification professionnelle RNCP34992 - Directeur technique de spectacle et d'évènement - de niveau 7, code NSF 323p, enregistrée par décision de France Compétences du 14/10/2020 pour une durée cinq ans - est délivrée par le CFPTS après la certification de tous les blocs de compétences constitutifs de la certification :

RNCP34992BC01 - Piloter les projets du spectacle : évènements, équipements, bâtiments

RNCP34992BC02 - Diriger les équipes techniques d'une structure spectacle/évènement

RNCP34992BC03 - Décider des moyens prévisionnels et superviser l'exploitation d'un spectacle

RNCP34992BC04 - Encadrer la prévention des risques d'une structure spectacle/évènement

La certification peut être obtenue par voie de formation ou VAE : <https://www.cfpts.com/formations/vae/conditions-dacces-a-la-vae/>

Certificat de compétences professionnelles "Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques" délivré par la CPNEF-SV. La délivrance du certificat est conditionnée à la présence du stagiaire pendant la totalité du stage et à l'obtention d'un score minimum de 60% d'acquis sur chacune des compétences évaluées.

## 3/ MOYENS DE LA FORMATION

### Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - cas pratiques - mises en situation professionnelle - rencontres professionnelles.

### Intervenants pressentis

Olivier BARS : directeur adjoint à la technique spectacle - Disney ; Jean-Rémi BAUDONNE : directeur technique - Cité de la musique – Philharmonie de Paris ; Carole BOISSY : Consultante Senior Santé et Sécurité au Travail, Ergonomie et RPS ; Jean-Christophe BONNEAU : directeur administratif et financier ; Valentina BRESSAN : directrice technique - Scénographe ; Caroline BRILLON : organisatrice d'événements éco-citoyens ; Nicholas CHAMPION : gérant de Playtime Production ; Philippe CUVELETTE : Coordinateur sécurité / Responsable gestion de crise ; Emmanuel DEBRIFFE : régisseur d'exposition ; Olivier DESJARDINS : directeur technique du Festival VivaCités ; Fabien FORESTIER : régisseur bâtiment - Opéra de Lille ; Anaïs FOUQUEREAU : responsable formation \_ Opéra national de Paris - Direction des Ressources Humaines ; Jean-Pierre GEGAUFF : Régisseur général - Directeur technique ; Lucia GOJ : directrice technique du Théâtre du Châtelet ; Jihad Michel HOBALLAH : Consultant\_ Coach ; Gilles HUGO : Directeur - sociétés de prestation ; Marc JACQUEMOND : directeur technique ; Michèle KERGOSIEN : architecte conseil du Ministère de la Culture - DMDTS ; Carole KOHEN : directrice technique - PLAYTIME PRODUCTION ; Sylvain LAVAL : coordinateur technique ; Laurent LECOQ : ingénieur du son ; Thomas LORIAUX : Ingénieur Civil Architecte - CEO ; Thierry MALVOISIN : directeur technique au CFPTS - formateur en prévention des risques ; Marie-Claude MARTIN : administratrice - CDN de Sartrouville ; Laurent MATIGNON : directeur technique - Théâtre de la Colline ; Julie MERTZWEILLER : scénographe-peintre ; Olivier MORALES : directeur technique - Théâtre National de Chaillot ; Patrice MOREL : intervenant en prévention des risques ; André NERI : Régisseur général de tournée ; Annabel POINCHEVAL : inspectrice théâtre ; Anne POLLOCK : administratrice ; Benoît SIMON : Directeur technique - Comédie Française ; Adriana SPINELLA : directrice département spectacles - Dufaud assurances ; Jeanine TEMIN : formatrice en management\_communication ; Rémi VIDAL : directeur technique du TCE ; Hervé VINCENT : directeur technique - Zingaro ; Matthieu VULPILLAT : Directeur RVE SA ; Olivier ZARAMELLA : ingénieur, responsable informatique au CFPTS ; Eléonore ZETLAOUI : Consultante et socio-clinicienne en organisation et en communication ; et diverses personnalités invitées du secteur du spectacle.

Directeur technique de spectacle et d'évènement

OF2024-144-24.6.2024v44

**CFPTS**  
Centre National de Formation  
aux Techniques du Spectacle  
Direction : Bruno Burtre

**La Filière**  
92, av. Gallieni,  
93177 Bagnolet  
01.48.97.25.16 / [www.cfpts.com](http://www.cfpts.com)

Siret : 31360884600025  
NAF : 8559 A UAI : 0932226P  
Enregistré sous le numéro : 11930121093  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Région  
**Île de France**

**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**  
Liberté  
Égalité  
Fédération

## Matériel pédagogique

Supports de cours des formateurs - remise de documentation.

## Lieu de la formation

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

## Équipements et matériel technique

- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Une salle informatique en réseau avec connexion Internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office/LibreOffice, les logiciels de DAO QCAD Pro/SketchUp Pro/AutoCAD, de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
- Un plateau équipé permettant de mettre en oeuvre un réseau scénique cuivre et fibre optique incluant son, lumière et vidéo : console lumière, gradateurs, projecteurs traditionnels et asservis, nodes Ethernet <> DMX ; console son Dante, convertisseurs de formats audio, processeurs-amplificateurs réseaux et écoutes correspondantes ; vidéoprojecteur scénique contrôlable en Ethernet de type Panasonic/Christie ; convertisseurs VGA-Ethernet/ HDMI-HDBaseT / HDMI-FibreOptique
- Infrastructure réseau cuivre et optique dédiée aux réseaux scéniques permettant d'interconnecter les espaces scéniques de formation
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO QCAD Pro/SketchUP Pro/AutoCAD, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation.

---

## En complément, nous vous conseillons

AutoCAD 2D et 3D  
Gestion de projet d'exposition  
Fondamentaux du management d'une situation exceptionnelle ou de crise  
Développer les réflexes sûreté dans les métiers du tourisme, de la culture, du loisir et du commerce

## 4/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

---

### Information et orientation :

Le CFPTS est là pour vous conseiller et vous orienter sur le choix de votre formation en fonction de votre projet professionnel et de votre parcours personnel.

Des entretiens et un accompagnement individualisés peuvent vous être proposés.

N'hésitez pas à solliciter Bénédicte Mariaux pour obtenir toute information relative au contenu des formations et aux dispositifs de financement : [orientation@cfpts.com](mailto:orientation@cfpts.com).

### Inscription :

Vous pouvez obtenir un dossier de candidature :

- auprès de Marie Komperdra, responsable d'accueil (01 48 97 25 16 / [contact@cfpts.com](mailto:contact@cfpts.com))
- via notre site internet, en remplissant le formulaire : <https://www.cfpts.com/inscription/formulaire-de-telechargement>

Une fois le dossier complété, vous devez le renvoyer avec les pièces demandées par mail à l'adresse [suividossier@cfpts.com](mailto:suividossier@cfpts.com), ou par courrier.

### Interlocuteurs :

Orientation	Bénédicte Mariaux
Administration	Amandine Chauvey, Nawel Mazouzi, Emeline Lemaire
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET  
01 48 97 25 16 / [contact@cfpts.com](mailto:contact@cfpts.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

[Facebook](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)